

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 21 juin 2010, à 20 heures, à l'hôtel de ville (salle Marc-Amable Girard), 175, rue Sainte-Anne, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier.*

MOMENT DE RÉFLEXION

Le greffier informe le Conseil que l'avis de convocation concernant la tenue de la présente séance a été dûment signifié, conformément à la Loi.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :

Aucune question.

DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS DE LA VILLE DE VARENNES POUR L'ANNÉE 2009 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice 2009 ainsi que du rapport du vérificateur.

2010-241 Emprunt temporaire – Caisse centrale Desjardins Règlement 739 (travaux Butte-aux-Renards)

Considérant que le règlement 739 décrétant des travaux de décohesionnement sur le chemin de la Butte-aux-Renards et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 1 365 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 3 juin 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame la Conseillère Brigitte Collin appuyé par monsieur le Conseiller Joël Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Caisse centrale Desjardins selon les taux prévus à l'entente avec ladite caisse, pour un montant n'excédant pas 1 365 000 \$, représentant la totalité du montant autorisé par le MAMROT au règlement numéro 739, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

2010-242 Location d'un véhicule – Directeur et coordonnateur adjoint aux mesures d'urgence, Service de Sécurité incendie - Autorisation

Il est proposé par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc appuyé par monsieur le Conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à *Chaput Automobile inc.* de Varennes, la fourniture en location d'un véhicule Dodge Nitro 2010 neuf à l'usage du Directeur et coordonnateur adjoint aux mesures d'urgence, Service de Sécurité incendie, pour une période de 36 mois à compter du 1er juin 2010, pour un montant mensuel de 692,78 \$, taxes incluses, excluant toute option d'achat à la fin de la période de location.

D'autoriser le Directeur général à signer le contrat de location dudit véhicule au nom de la Ville de Varennes.

Certificat de la trésorière numéro 2115

Adoptée.

**2010-243 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2006-2009
Approbation
Programmation des travaux et reddition de comptes finale**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Francis Rinfret appuyé par monsieur le Conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal de la Ville de Varennes approuve la programmation de travaux révisés soumise dans la reddition de comptes finale annexée à la présente comme si au long reproduite, dans le cadre de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2006-2009.

Adoptée.

A-2010-37 Avis de motion – règlement 534-24 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin de modifier les panneaux d'arrêts situés près des intersections des rues Beauchamp et Doucet et en implantant de nouveaux panneaux d'arrêts sur le prolongement de la rue du Saint-Laurent, la place du Saint-Laurent et la rue des Arondelles

Avis de motion est donné par madame la Conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-24 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la circulation, au stationnement et à la sécurité publique afin de modifier les panneaux d'arrêts situés près des intersections des rues Beauchamp et Doucet et en implantant de nouveaux panneaux d'arrêts sur le prolongement de la rue du Saint-Laurent, la place du Saint-Laurent et la rue des Arondelles

A-2010-38 Avis de motion – Règlement 732-1 modifiant le règlement 732 décrétant des travaux de réfection des rues Vincent, St-Charles, St-Joseph et Jodoin et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 970 000 \$ pour en acquitter le coût, afin de modifier certains travaux autorisés et la compensation prévue à l'article 7 (rue Saint-Joseph)

Avis de motion est donné par monsieur le Conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 732-1 modifiant le règlement 732 décrétant des travaux de réfection des rues Vincent, St-Charles, St-Joseph et Jodoin et décrétant à cette fin, un emprunt et des dépenses n'excédant pas 2 970 000 \$ pour en acquitter le coût, afin de modifier certains travaux autorisés et la compensation prévue à l'article 7 (rue Saint-Joseph).

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES :

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Résultats de la consultation populaire à la Ville de Sainte-Julie sur les feux extérieurs
- Vandalisme et sécurité au parc Ki-Ri
- Remerciements pour l'affiche dans le parc Ki-Ri
- Achat de terres agricoles par la Ville de Boucherville
- Remerciements pour le dépliant de la Fête Nationale
- Chronique municipale - augmenter l'information concernant les chiens et les chats

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève l'assemblée à 20 h 41.

Le Maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA